Récemment la question de la reprise des relations avec le Vatican.

Le député de la Seine, connu sous le nom de pasteur Soulier, se prononce nettement pour cette reprise de relations et rappelle que son père, président du Consistoire protestant de Bordeaux, partisan de la séparation des Eglises et de l'Etat, avait fait campagne, comme lui-même, pour la séparation qui restera le régime nécessaire.

L'orateur ajoute que ce régime de séparation qui n'est pas en question, ne s'oppose nullement à la représentation de la France auprès du Vatican.

Ce sont surtout les intérêts politiques qui doivent nous mener à reprendre les relations avec le Saint-Siège. Nous n'avons ni le droit, ni la possibilité de mépriser aucun des moyens qui nous permettraient d'établir plus fermement notre confiance dans le monde.

La gauche et l'extrême-gauche écoutent sans interruption les déclarations de M. Soulier, accueillies très favorablement sur tous les bancs.

M. Soulier termine en souhaitant l'avènement de la paix internationale et le maintien de la paix sociale consolidée.

M. CACHIN ET LA RUSSIE

M. Cachin prend la parole. En débutant, il réclame du gouvernement une déclaration catégorique sur le rétablissement de la paix avec la Russie. L'orateur fait le procès de Koltchak et de ses officiers, ainsi que des gouvernements français et anglais, qui dépensèrent des milliards pour encourager la résistance aux soviets.

Les députés de divers bancs commencent à s'énerver, des interruptions sont lancées. Les socialistes qui se sont visiblement promis de rester sérieux et sages, pour que leur leader puisse s'expliquer dans une atmosphère favorable, commencent pourtant à entrer en effervescence parce que M. Léon Daudet continue à lancer des mots tels que : « Sadoul, Sadoul, Sadoul! »

M. Marcel Cachin reprenant son discours, constate que les mesures que ses amis et lui ont reprochées à M. Clémenceau, telles que le fil de fer barbelé, n'ont aucune efficacité, puisque l'Esthonie vient de conclure la paix avec la République russe, puisque la Pologne cause avec la Russie de la paix qui lui est offerte.

M. Marcel Cachin confirme ces renseignements en ajoutant que l'armée russe est forte de plus d'un million d'hommes.

M. Marcel Cachin poursuit ses explications et dit qu'en ce qui concerne les relations commerciales, les Etats-Unis et l'Angleterre les ont reprises directement avec la Russie.

INTERVENTION DE M. ERLICH

L'orateur entrant dans des détails sur la conduite des soviets, se voit interrompu par M. Erlich. M. Cachin traite M. Erlich de « Judas » et déclare qu'il accepte toute contradiction, mais n'admet pas le ton d'un homme qui a appartenu à son parti et qui est allé à ses adversaires.

M. Erlich insiste pour causer; les socialistes veulent l'en empêcher. M. Cachin veut parler, mais les députés de la droite et du centre couvrent sa voix.

M. Raoul Péret met fin à l'incident, en disant que la parole injurieuse est retirée.

M. Marcel Cachin ne fait plus d'opposition pour laisser M. Erlich s'expliquer.

M. Erlich est applaudi frénétiquement par la droite, le centre et de nombreux bancs de gauche lorsque, parlant de sa place, il raconte qu'officier français, pendant trois ans, il dut, à sa connaissance de la langue russe, d'être chargé de missions en Russie. J'ai ainsi vécu, dit-il, le coup d'état bolcheviste de Pétrograde, et la vie soviétique de Moscou.

L'orateur manifeste une violente indignation contre les admirateurs de Lénine et de Trotski. Mon devoir de Français et d'officier, me commande de ne pas rester parmi vous dont je ne partage aucune des idées.

M. Marcel Cachin reprend son discours: Nous demandons au gouvernement de nous faire une déclarations catégorique, au sujet de la Russie que l'on est en train de dépecer.

M. Ernest Lafont s'associe aux paroles de M. Ernest Cachin et se réserve de prendre la parole, après le Président du Conseil, si ses déclarations ne lui donnent pas satisfaction.

La suite du débat est renvoyée à vendredi après-midi. La séance est levée.

AU SÉNAT

LES INTERPELLATIONS. — QUESTIONS DIVERSES

Paris, 5 février. — La séance est ouverte à 15 heures 20, sous la présidence de M. Boivin-Champeaux, vice-président.

La fixation de la date de la discussion de l'interpellation de M. Gaudin de Vilaine sur la situation de l'amiral Koltchak, est renvoyée à une date ultérieure.

On fixe au 13 février l'interpellation de M. Lebrun sur l'utilisation des ressources coloniales pour les besoins de la métropole. L'interpellation de M. Hubert, sur une question connexe, est fixée à la même date.

Le projet de loi de relèvement des tarifs de chemin de fer est renvoyé à la Commission des chemins de fer.

M. Le Troquer, ministre des Travaux publics, dépose le projet de loi relatif à la réquisition de la batellerie et à l'avance de l'heure. Les deux projets sont renvoyés à la Commission des Finances.

La date de la discussion de l'interpellation de M. Peyronnet, sur l'application de la loi des retraites ouvrières et paysannes, sera fixée ultérieurement.

M. Imbart de La Tour dépose le rapport de la Commission des chemins de fer sur le projet de relèvement des tarifs.

Le Président communique que MM. Mérillon, Sénéc et Lombard ont été désignés comme membres du parquet de la Cour de Justice.

La séance est suspendue pour permettre à la Commission des Finances d'examiner les divers projets qui ont été renvoyés tout à l'heure.

REPRISE DE LA SEANCE

A la reprise, M. Doumer dépose le rapport de la Commission des Finances sur les projets de loi relatifs à l'avance de l'heure et à la réquisition de la batellerie. La discussion est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Louis Marin s'oppose à ces discussions.

M. Le Troquer insiste, le ravitaillement de la capitale en charbon nécessitant les mesures les plus énergiques et les plus rapides pour le transport flottant des 673.000 tonnes de charbon entre Rouen et Paris.

Le Sénat fixe sa prochaine séance à vendredi. La séance est levée à 17 heures 40.

NOTRE POLITIQUE DOUANIÈRE

Une réunion de la Commission des douanes

Paris, 5 février. — La Commission des douanes s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Haudos, député de la Marne. Elle devra spécialement arrêter les mesures de défense, et par voie de conséquence, l'extension de notre production nationale. La politique douanière que le pays et le Parlement entendent suivre, est une politique de protection, mais il est impossible de poursuivre la mise au point des tarifs, tant que nous n'aurons pas obtenu la stabilité des prix.

EN RUSSIE

LES TROUPES BOLCHEVISTES battues sur le Don par l'armée Denikine

Arkhangel, 5 février. — Un radiotélégramme reçu aujourd'hui d'Odessa annonce que les bolcheviks, qui tentaient de franchir le Don, ont été battus par les troupes de Denikine, qui leur ont pris 60 canons, 150 mitrailleuses, leur faisant 8.000 prisonniers et dispersant leurs troupes d'élite et leur meilleure cavalerie qui, prise de panique, a franchi le Don, abandonnant bagages et mitrailleuses.

Au nord de Weilikokna Jaskeskaja, les bolchevistes, qui attaquaient, ont été repoussés et ont perdu 13 canons, de nombreuses mitrailleuses, ainsi que 1.500 prisonniers. Les troupes de Denikine poursuivent les bolchevistes en fuite.

Les Tchéco-Slovaques ont repris Irkoutsk

Londres, 5 février. — Irkoutsk aurait été repris par les troupes tchéco-slovaques aux Soviets révolutionnaires.

Le lancement du *Député-Emile-Driant*

Paris, 5 février. — Ce soir, à 5 heures, en présence de Mme Driant, a eu lieu le lancement du cargo « Député-Emile-Driant ». Tous les chefs de service assistaient à la cérémonie.

Les Agents de l'Ennemi

Entre Schwarz et Kestner

Schwarz-Paoli, qui est toujours à la Citadelle, a été confronté avec Kestner, sujet suisse, inculpé d'espionnage, qu'il ne faut pas confondre avec le lieutenant Kessler, le trop fameux officier de la « Kommandantur » de Roubaix. Schwarz accusait Kestner d'avoir fait fonction de policier chez le capitaine Husimel, de Lille; l'autre a nié.

Wiart ne serait pas jugé le 16 février

Accusé de dénonciation du Comité de contre-espionnage de Maubeuge-Cambrai, Wiart devait être jugé le 16 février. Sa comparution serait remise, l'instruction étant, paraît-il, à reprendre, pour vice de forme.

L' « unter-offizier » Stange au tourniquet

Le caporal allemand, bien connu d'Halluin, Robert Stange, aura prochainement à répondre, devant le deuxième conseil de guerre, des faits suivants : *mœurs, vol et coups.*

En attendant le jugement, un témoin récolte cent francs d'amende

La femme Alcidie Lebelge, accusée d'avoir annoncé aux Allemands l'arrivée des Anglais, en 1918 à Berlaimont, devait être jugée par le premier conseil de guerre. Un témoin n'a pas répondu; un autre, M. Méresse, notaire, s'était présenté, puis, s'impatientant, était parti sans être entendu. L'affaire a été renvoyée: mais, en attendant ,le jugement de l'inculpée, le témoin trop pressé a récolté cent francs d'amende.

A propos d'une décision du troisième Conseil de guerre de Lille, sur la question de compétence. — La juridiction civile ne fut nullement suspectée

Nous avons relaté hier la décision prise par le troisième conseil de guerre de Lille sur la question de compétence. Il y a lieu de remarquer que le conseil n'a pas retenu dans ses considérants celui qui aurait eu pour objet de jeter la suspicion sur la juridiction civile à cause d'une excessive indulgence.

L'AFFAIRE MARTINAGE

Ainsi que nous le disions hier, plusieurs personnes de Roubaix ont reçu des convocations afin de se présenter en témoignage, aujourd'hui, vendredi, devant M. le lieutenant de Genlis, officier instructeur du Conseil de guerre, devant lequel devra être amené Léon Martinage qui, en ce moment, fait à Paris un stage consacré à des perquisitions en sa présence.

Dans les milieux renseignés, on affirme que le dossier de cette affaire, qui préoccupe l'opinion publique, est abondamment et sérieusement fourni et que, cette fois, la solution qui sortira de l'instruction sera de nature à satisfaire la justice. Quelques-uns ont pu penser que certains témoignages de bonne conduite pendant l'occupation, accordés un peu rapidement, pouvaient immuniser leurs bénéficiaires contre les conséquences possibles des révélations de l'instruction.

Est-il utile de dire que ces suppositions sont quelque peu puériles et que des considérations de ce genre ne sauraient arrêter l'action de la loi.

Il est conforme à la vérité de dire que le brasseur d'affaires roubaisien garde dans notre ville quelques rares amis qui lui restent fidèles malgré tout, rappelant surtout ce qu'ils appellent sa générosité et son bon cœur. L'un d'eux a déclaré à l'un de nos confrères que Martinage, en se montrant pitoyable envers les malheureux, se souvenait du temps où il était lui-même dans la misère.

Du côté des anciens combattants et mobilisés, surtout, on ne veut, pour lui, admettre aucune excuse si les faits de commerce avec l'ennemi dont on l'incrime sont établis, et l'on dit que sa générosité, si générosité il y a, est une chose qui n'a rien à voir avec l'accusation dont il est l'objet.

L'INCENDIE du Collège de Marcq-en-Barœul

Au Collège de Marcq-en-Barœul un de nos collaborateurs a rencontré M. l'abbé De la Rue, qui s'est mis aimablement à sa disposition pour lui donner des renseignements complémentaires sur l'incendie.

Les dégâts, couverts par l'assurance, sont plus importants qu'on ne le croyait ; d'abord, 100,000 à 125,000 francs, En effet, beaucoup de linge a été détruit, et, de plus, l'eau a fait presque autant de dégâts que le feu .

Grâce, à la présence d'esprit des religieuses, les vases sacrés et les ornements sacerdotaux, qui se trouvaient dans la chapelle, purent être sauvés.

Depuis un an, le Collège a bien souffert : avant leur départ, les Allemands firent sauter quelques obus au pied d'une petite chapelle et les Anglais, quelques jours avant, avaient laissé tomber trois bombes sur le Collège. Par suite de ces explosions, il fallut réparer quelques parties de toits et remplacer,environ, 1,500 carreaux de vitres.

Quant à l'incendie qui eut lieu lundi, c'est grâce à la prompte arrivée des pompiers de Roubaix que le feu pût être circonscrit. Ils méritent, en cette occasion, les plus vives félicitations.

L'achat d'une pompe à incendie, avec moteur, a été examiné et décidé, par M. le Supérieur pour parer à l'avenir au fléau s'il se représentait .

AU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

LE RAPPORT DU PREFET

A l'occasion de la session extraordinaire que doit tenir lundi prochain 9, le Conseil général du Nord, le Préfet publie son rapport.

Réseaux téléphonique et télégraphique

A la suite de la transmission au directeur des P. T. T. du vœu tendant au développement des réseaux téléphonique et télégraphiques, ce fonctionnaire a fait connaître que les projets d'extension du réseau téléphonique en instance avant les hostilités ont été repris et que leur exécution sera entreprise dès que le réseau départemental aura été rétabli dans l'état où il se trouvait au milieu de l'année 1914; ces projets envisagent, notamment, la pose de câbles de grande capacité entre Paris et le Nord.

Pour le réseau télégraphique, la constitution de nouvelles communications de secours avec Paris est subordonnée à la réfection de la ligne Achiet-Amiens-Montdidier, qui exigera un assez long délai.

La fusion de l'Electrique L.-R.-T. et de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing est proposée.

M. le Préfet signale à l'assemblée départementale une lettre du président du Conseil d'administration de la Société l'Electrique L.-R.-T. qui propose, pour arriver à une solution favorable des difficultés actuelles, une fusion entre ces Société et celle des tramways de Roubaix-Tourcoing.

Ce projet est motivé par ce fait que les aggravations incessantes de charges seraient plus facilement supportées par une Société que par deux; l'exploitation aurait plus de souplesse.

Cette société unique pourrait, en outre, recevoir une extension plus grande encore, puisque l'Electrique, déjà concessionaire de 60 kilomètres de lignes existantes, est également concessionnaire des lignes Lille-Armentières, Lille-Wambrechies et Lille-Halluin.

Avant de parvenir à cette réalisation, un accord intermédiaire est proposé, qui aurait pour but : l'absorption de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing par l'Electrique, qui réaliserait l'exploitation commune de manière à faire masse des recettes et des dépenses des réseaux.

Les bénéfices comprendraient les recettes diminuées notamment des frais d'exploitation, des frais généraux, une redevance fixe remplaçant les frais de stationnement exigés par Roubaix et Tourcoing, la somme nécessaire à un fond de renouvellement, l'amortissement du capital action et obligation.

Sur ces bénéfices, il serait attribué 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 au capital action. Le surplus serait partagé à raison de 30 0/0 au département, 20 0/0 au personnel, 50 0/0 à la Société.

A l'ordre du jour figurent encore :

La création d'un office public d'habitation à bon marché dans le Nord; le déclassement de la plage de Bergues; le démantèlement de Maubeuge; la réfection de nombreuses voies ferrées d'intérêt local, et enfin le projet de vœu relatif au relèvement des retraites des fonctionnaires.

LES RÉSERVISTES

Les hommes de la réserve qui ont changé de démeuble ou de résidence depuis la démobilisation sont invités à en faire la déclaration au plus tôt, à la gendarmerie, ou au commissariat de leur quartier.

LE DIMANCHE du *JOURNAL DE ROUBAIX*

VOICI le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré, qui paraîtra dimanche :

PAGE I

Chronique de la Semaine (Paul Gaulot).
Le Président de la République en Belgique. (La revue des marins, à Dixmude).
Conte du dimanche : Lis-moi ta lettre.
Pensées et impressions.

PAGE II

LA GUERRE MONDIALE. — En Champagne (Septembre 1915).
Nos Marins : L'amiral de Bon (Portrait de l'amiral).
Le général Gouraud (Portrait du général).
Billets de guerre.

PAGE III

DANS LES PAYS ENVAHIS. — L'occupation à Roubaix, Tourcoing et Lille.
Une revue des troupes allemandes à Tourcoing.

PAGE IV

Le Change (S. Lep).
Un incendie au Collège de Marcq-en-Barœul (Le feu dans une aile:— Mgr Charost assiste à l'incendie; — Les élèves ont sauvé linge et effets).
Echos. — Sourires.
Le Jeu de Dames.
Recettes de cuisine. — Conseils pratiques.

LE NUMÉRO : DIX CENTIMES

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDRED 6 FÉVRIER :

Aujourd'hui, sainte Dorothée ; demain, saint Romuald.
37e jour de l'année.
Soleil : Lever, 7 h. 17; coucher, 16 h. 53.
Lune : Pleine lune du 4; dernier quartier, le 11.
Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

VERS L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Un contrat collectif pour les confectionneurs

Un contrat collectif vient d'être passé, sous la présidence de l'Inspecteur départemental du travail, entre quatre établissements de confection de la ville et les représentants du Syndicat de l'Habillement sur les bases ci-après :

Semaine (anglaise) de 48 heures; paiement des heures supplémentaires; majorations pour le travail du dimanche: 50 0/0 jusqu'à midi, 100 0/0 après-midi.

Taux des coupeurs, de 400 à 550 francs par mois.

La convention est conclue pour durer jusqu'au 20 juillet 1920, avec tacite reconduction.

Onze pièces de tissu dans une cave

Est-ce le produit d'un vol?

Mercredi après-midi, M. Raymond Libre, chaudronnier, demeurant à Flers-Breucq, visitait, à Roubaix, une de ses propriétés, sise 31, rue de la Guinguette, maison inhabitée depuis la guerre. Voulant se rendre compte de toutes les réparations à faire, il voulut descendre jusque dans la cave. Quelle ne fut pas sa surprise en constatant sur les premières marches une pièce de tissu noir.

Il alla prévenir immédiatement M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement qui, accompagné du brigadier Labens, se rendit sur les lieux de la découverte. Ce n'était pas seulement une pièce, mais onze pièces de tissu noir, mélangé laine et coton, d'un métrage moyen de 64 mètres.

Ces pièces avaient eu leur chef arraché mais portaient encore le numéro 15.701 sur une étiquette de carton, et le nombre de « yards » dont se compose la pièce.

Ces pièces ont été remisées au commissariat de la rue Saint-Vincent-de-Paul. Elles sont sans aucun doute le produit d'un vol. La police poursuit à ce sujet ses recherches.

Sur un chef de pièce retrouvé dans la cave on remarque brodés le sommet d'initiales les chiffres 53.432 et 38. Ce tissu paraît ne pas être de fabrication roubaisienne.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles Vente Libre de : Eau de Javel et Brosses; Beurre demi-sel, 14 fr. 00 le kilo; Pommes, 0 fr. 45 le kilo; Fromage de Hollande et Chester, 9 fr. le kilo.

VIN ROUGE (le litre 1.60) 1 litre par personne Vendredi 6, de 8 à 11 h., 14e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 13e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.35 le kilo (3 kil. par pers.) Vendredi 6, de 8 à 11 h., 8e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 9e jaunes et vertes.

L'ORDRE DES INSCRIPTIONS POUR LE COKE 10e secteur, samedi 7, de 8 à 11 h.; 10e secteur, de 14 à 17 h.
11e secteur, lundi 9, de 8 à 11 h.; 12e secteur, de 14 à 17 h.
13e secteur, mardi 10, de 8 à 11 h.; 14e secteur, de 14 à 17 h.
15e secteur, mercredi 11, de 8 à 11 h. Retardataires, de 14 à 17 h.
L'inscription aura lieu à l'ancien Hôtel des Postes, 2, rue Nain, sur présentation de la carte de charbon.

LA DISTRIBUTON DU COKE pour les 5e, 6e, 7e et 8e secteurs aura lieu aujourd'hui vendredi et demain samedi.

HALLE FLIPO. Beurre 14, extra recommandé 15.80. Pain d'épices 3.00, extra 3.50 kilogr. Chester, Gruyère, Port-Salut de 8.00 à 12.00 le kgr. Mandarines, pommes de terre, figues, vin rouge et blanc. Voir prix. 44012d

LE RETABLISSEMENT DU GRAND MARCHÉ AUX FLEURS ANNUEL. — Le Cercle Horticole de Roubaix tiendra son assemblée générale mensuelle, dimanche prochain, 8 février, à 17 heures, en son siège social, « Café de la Poste », 28, rue du Vieil-Abreuvoir. A l'ordre du jour : Questions diverses intéressant la bonne marche de la société. A l'issue de l'assemblée, une tombola gratuite d'outils de jardinage aura lieu au profit des sociétaires présents. Les dames sont invitées à y assister.

La réunion des membres du Conseil aura lieu à 4 heures du soir. Le grand marché aux fleurs annuel aura lieu, cette année, le samedi 24 avril.

LA BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT à ROUBAIX et TOURCOING a l'honneur d'informer sa clientèle que ses bureaux et caisses seront fermés à midi jusqu'à nouvel avis. 19815d

REMERCIEMENTS AUX POMPIERS. — M. Charles Roger, négociant en charbons, rue de Tourcoing, 167, a fait parvenir la somme de 100 francs pour la Caisse des retraites, avec ses remerciements pour l'efficacité des secours apportés à l'incendie survenu le 2 février.

— M. J.-Louis Dubar, fabricant de tissus d'ameublement, rue du Fresnoy, a adressé également la somme de 100 francs pour la même cause, en remerciement de la rapidité avec laquelle les pompiers sont arrivés sur les lieux du sinistre, le 3 février.

A VENDRE D'OCCASION 100 bidons d'une capacité de 10 litres, ayant contenu essence. — Faire offres Usine à gaz, 58, rue de Tourcoing à Roubaix. 43958d

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Emile Véran, officier d'Académie, ancien collaborateur de l'« Avenir de Roubaix-Tourcoing » et du « Réveil du Nord », décédé, à l'âge de 38 ans, jeudi matin, dans une clinique de la Ville, où on l'avait amené pour subir une opération, rendue impossible par la gravité de son état.

Lors de sa nomination au titre d'officier d'Académie, M. Emile Véran se trouva être le plus jeune officier d'Académie de France.

Le défunt était le fils de M. Marius Véran, publiciste.

LA CHICORÉE DU POILU donne des Bons-Primes de 1, 2 et 5 francs. 534-2

CROIX

L'ARRESTATION DE « KILOG ». — Nous avons relaté l'arrestation du sieur Heyde, dit « Kilog », qui était en possession de deux poulets déplumés, portant respectivement les prix de 19 et de 22 fr. 50. A la suite de l'enquête menée par la police, les poulets ont été réclamés par un marchand de volailles, M. Aimable Serrurier, rue de Mouvaux, à Roubaix, qui a déclaré être la victime du vol de ces poulets.

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — L'assemblée générale de février aura lieu le dimanche 22, au café Leveaux, place Saint-Pierre. Me Victor Diligent, avocat-conseil, y prendra la parole. Le Comité rappelle aux adhérents que le secrétariat a été rétabli au café Beausire, et qu'ils peuvent s'y adresser tous les dimanches, de 11 h. 15 à 12 h. 30, pour obtenir tous renseignements sur les lois et leur application.

WASQUEHAL

LA SOCIETÉ DE MUSIQUE a désigné ainsi les membres de sa Commission :

M. Jean-Baptiste Lepers, président fondateur; M. Oscar Laureyns, vice-président; M. Z. Haquette, sergent-major; M. Charles Lucq fils, fourrier, et MM. Lucq père, Bernard, Foreau, Delannoy, Warin, Lauvarier Moïse, Coucke, Lesaffre, O. Coupé, Lejeune, Delporte, Jonas, Lecoutre, membres.

La direction a été confiée à M. Dervaux. La première répétition aura lieu le samedi 7, à 19 h. 30. Les musiciens sont priés de se munir de leur instrument.

Le cours gratuit pour élèves reprendra la semaine suivante et aura lieu tous les mercredis, à 19 heures.

Le meilleur accueil sera réservé aux musiciens et aux élèves qui désireraient faire partie de la Société.

UNE TENTATIVE DE VOL, AU HAUT-VINAGE. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers onze heures et demie, un cultivateur du Haut-Vinage, M. Louis Halluin, fut réveillé par des aboiements de son chien. Il se leva et constata que plusieurs individus s'étaient introduits dans l'étable en passant par le vasistas de cette dépendance de la ferme, probablement avec l'intention d'y voler le bétail qui s'y trouvait. Les voleurs prirent aussitôt la fuite dès l'arrivée de M. Halluin, qui a porté plainte à la gendarmerie de Roubaix, pour tentative de vol.

WATTRELOS

UN ENFANT VICTIME DE SON IMPRUDENCE. — Mardi soir, à la sortie de l'école, rue du Sapin-Vert, plusieurs enfants se hissèrent à l'arrière d'un camion, appartenant à M. Louis Herbaut, de La Madeleine.

Les chevaux marchaient au trot, et l'un des gamins, le jeune Emile Pilate, qui s'était avancé jusqu'au milieu du véhicule, voulut en descendre par le côté.

Il manqua son élan et tomba sur la chaussée. La roue arrière lui frôla la joue gauche, qui fut éraflée fortement. Transporté chez ses parents, l'écolier reçut les soins de M. le docteur Maillard, qui lui a prescrit une semaine de repos.

Le jeune écolier gardera de l'accident une légère surdité de l'oreille gauche.

RAVITALLEMENT. — Période du 9 au 22 février. — Jours de distribution, de 6 h. 45 à 11 h. 45, dans l'ordre des numéros de cartes de ravitaillement.

Ration par personne : 500 gr. graisse végétale, 2.50; 125 gr. fromage de Hollande, 1.50; 375 gr. café, 3.00; 450 gr. sucre, 1.50; 200 gr. confiture, 1.00; un tiers de litre huile d'olive, 1.75. Ration par famille, 1 litre vinaigre, 1.25.

VENTE LIBRE, samedi 7, de 14 à 17 h., au Magasin municipal, de beurre de Normandie, à 14 fr. le kilo, et de fromage de Hollande à 12 fr. le kilo. Livraison au détail à partir de 125 gr.

Tous les jours de la semaine, après-midi, vente libre de chaussures américaines et de fatigue.

VENTE DE FUTS. — Lundi 9, de 14 à 16 h., à l'Abattoir, vente de fûts à saindoux à 4 francs pièce, aux titulaires des cartes vertes du 1er bureau (innovation), numéros 1.651 à 1.900. Il ne sera vendu qu'un seul fût par ménage. Se munir de la carte de ravitaillement du Comptoir Hollandais.

ARRESTATION POUR FRAUDE. — Les douaniers du Grimonpont ont arrêté, mercredi soir, Georges Delestrait, 20 ans, ouvrier terrassier, qui était porteur de 6 kilos de sucre, de provenance belge. Remis entre les mains de la gendarmerie, Delestrait a été transféré à Lille, dans la journée de jeudi.

LANNOY

FLERS

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES — Les assurés nés en décembre et en janvier peuvent retirer leur carte à la Mairie.

LYS

LES ANIMAUX ATTEINTS DE LA GALE. — On nous prie d'insérer :

« Vu le rapport de M. Dupire, vétérinaire sanitaire à Lannoy, constatant l'existence de la gale sur deux animaux solipèdes, appartenant à M. Henri Ruscart, à Lys-lez-Lannoy, sur la proposition de M. le vétérinaire départemental en chef, le Préfet du Nord a pris un arrêté plaçant ces animaux et les locaux qui les abritent sous la surveillance de M. Dupire, vétérinaire sanitaire à Lannoy. »

HEM

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Dimanche 8 février, à 15 h. 30, assemblée générale annuelle dans la salle du Tilleul. Une magnifique tombola sera tirée entre tous les adhérents ayant réglé leur cotisation de 1920.

ANNAPPES

ERECTION D'UN MONUMENT POUR LES SOLDATS TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR. — Dans une dernière séance du Conseil municipal, M. le Maire a exposé que quatre-vingts enfants d'Annappes sont morts pour la Patrie.

Il propose d'élever, sur la place publique, un monument destiné à perpétuer le glorieux souvenir des chers disparus.

Afin de faire face aux dépenses nécessaires à l'érection de cette pierre, M. le Maire fait appel à la générosité privée, en dehors des frais communaux.

Une Commission spéciale ayant pour rôle de fixer le style du monument et de faire aboutir l'érection le plus tôt possible, sera composée de MM. Paulvaiche Georges, Courtien Raymond, Mainié J.-B., Surel Georges, Duplouy Georges, Desobry Gilbert, Verdière Jean et Dubois Louis.

LE RETOUR AU FOYER PATERNEL. — Nous rapportions, avant-hier, la disparition du jeune Henri Chauvin. Celui-ci a été retrouvé par la police à Mazamet, dans le Tarn, arrondissement de Castre. Les parents du fugitif ont été prévenus par dépêche jeudi matin qu'il avait été recueilli sans argent et exténué.

Les démarches nécessaires sont effectuées afin de hâter son retour.

CYSOING

LES CANARDS S'ENVOLENT. — Des malfaiteurs jusqu'ici restés inconnus, ont pénétré dans la ferme d'Huquin, propriété de M. Duhem, et ont enlevé trois canards. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

TOURCOING

AUJOURD'HUI VENDREDI, 6 FÉVRIER

— Service des Dommages de guerre : réception des dossiers à la Mairie : de 8 h. 30 à midi, num. 17351 à 17400; de 2 à 6 h., num. 17401 à 17450.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public le matin de 10 h. à midi; le soir : de 2 à 4 h.

Paiement des allocations militaires : Salle des Fêtes Hospices, rue d'Havré : le matin, de 9 à 11 h., num. 26058 à 70197; le soir, de 2 à 4 h., num. 70198 à 93382.

LE SERVICE D'INCENDIE

L'Administration municipale poursuit la réorganisation de notre service d'incendie. Déjà l'auto-pompe, qui avait été sensiblement avariée au cours du bombardement de la ville de Lille, a été entièrement réparée. Elle a d'ailleurs fait ses preuves lors des récents incendies. Une seconde auto-pompe du même type que la première, a été achetée à Paris par la ville, et son arrivée à Tourcoing n'est qu'une question de temps.

De son côté, le capitaine Debruyn, dont les aptitudes professionnelles sont beaucoup appréciées, s'est assuré de ses unités de complément, et ces jeunes recrues actuellement sous ses ordres, sont à la hauteur de leur tâche.

Malheureusement, le matériel de secours, qui a souffert énormément sous l'occupation, laisse encore à désirer. On l'a du reste constaté ces jours derniers au cours de l'incendie de l'immeuble de M. Jourdain-Deffontaines, rue de la Gare, où les tuyaux ont crevé à plusieurs reprises. L'échelle de sauvetage qui jadis rendit de sérieux services, manquait aussi en cette circonstance critique.

Mais ce qui préoccupait le plus le commandant des pompiers, c'était l'installation du système avertisseur pour les appels de secours. La caserne de la rue de la Paix est à présent dotée de son tableau de réception d'appels téléphoniques. Déjà les services publics, notamment le théâtre municipal et plusieurs grandes usines, se trouvent reliés directement avec la permanence du service d'incendie. Nous ne saurions donc trop engager les industriels qui désireraient avoir leur fil spécial avec la caserne des pompiers, à se hâter, le tableau comportant une soixantaine de fiches, se trouvera bientôt au complet. A cet effet, M. le capitaine Debruyn se tient à leur disposition.

AU RAVITAILLEMENT

La vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol). — Le vendredi 6 février 1920, un litre par personne, pour 1 fr. 75 :

Secteur 2 : cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h.; impairs, de 9 à 10 h.; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h.; impairs, de 11 à 12 h. — Secteur 3 : cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures; impairs, de 3 à 4 h.; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h.; impairs, de 5 à 6 h.

Inscription du charbon. (Mairie de Tourcoing, salle des Fêtes). — Le samedi 7 février 1920 : Secteur 5, cartes grises, de 8 h. 30 à 11 h. 30; cartes roses, de 14 à 16 h. 30. — 1 et 2 personnes, 100 kilos, pour 14.50; 3, 4 et 5 personnes, 150 kilos, pour 21.75; 6 personnes et plus, 200 kilos, pour 29 fr. — Les personnes sont priées de bien se conformer aux instructions.

AU TRIBUNAL DE COMMERCE. — L'audience solennelle d'installation du Tribunal de Commerce aura lieu mercredi prochain, à dix heures du matin, au Palais de Justice de Tourcoing.

Les autorités locales y sont officiellement invitées.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A LA MUTUELLE DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇOIS MASUREL FRÈRES. — Les membres participants (hommes), de l'Association de Secours mutuels des Ouvriers des Etablissements François Masurel Frères sont priés d'assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le Dimanche 15 février 1920, à 9 heures ½ du matin, chez M. Alphonse Duforeau, rue du Brun-Pain, 220.

Présence absolument indispensable afin d'éviter la nécessité d'une seconde réunion.

Ordre du jour : modification des articles 37, 39 et 47 des statuts.

LES DOIGTS DANS LES PEIGNES. — A la filature de M. Parmentier, rue de Paris, une soigneuse, Mlle Aurore Catteau, 42 ans, demeurant rue de la Blanche-Porte, était occupée à graisser les cylindres d'un métier, quand elle eut les doigts pris dans les peignes hérissons. M. le docteur Desbonnets, qui lui a donné ses soins, a constaté des plaies par ratissage de la face dorsale de l'annulaire et de l'auriculaire droits avec mise à nu du tendon extenseur de l'annulaire. L'incapacité de travail sera de 20 à 30 jours.

LE SAOL est supérieur à la meilleure lessive, le paquet 0.45. 452

UNE CHUTE DANS L'ESCALIER. — Au peignage de MM. Albert Mulard et Cie, rue de Guisnes, un homme de peine, M. Adolphe Vandevelde, 67 ans, domicilié à Mouscron, 27, rue de l'Egalité, descendait à la cave à blousse quand, par suite d'une glissade il perdit pied et tomba au bas de l'escalier. Il a été relevé avec une forte contusion au genou gauche avec hématome articulaire. M. le docteur Debuchy lui a prescrit un repos d'un mois.

MARCQ-EN-BARŒUL

VOL D'UN CHEVAL. — Un cheval a été volé dans un hangar servant d'écurie et attenant à la maison de Mme veuve Dewitte, maraîchère, rue de la Rianderie, 148. La police a ouvert une enquête.

COMINES

PRÊTS A LA VILLE. — La Mairie nous prie d'insérer :

« Des dispositions sont prises pour le paiement des intérêts des prêts faits à la Ville de Comines pendant l'occupation. Les intéressés auront à se présenter ou à adresser à la Mairie (secrétariat) le certificat qui leur a été délivré, sur lequel doit figurer la date du remboursement en capital effectué par les percepteurs ou la Trésorerie générale. »

CREDIT FRANÇAIS
15, Rue de Lille, TOURCOING
17, Rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX
PAIEMENT DE COUPONS
42914 aux meilleures conditions

LILLE

L'AFFAIRE DE SPECULATION ET CORRUPTION. — Le négociant lillois accusé de spéculation sur les denrées du ravitaillement et de corruption de fonctionnaires, n'habiterait plus Lille depuis un moment.

DISPARITION D'UNE SOMME DE 33.000 FRANCS. — Mme Grandjean, née Conrat, 40 ans, de Paris, s'était présentée, mercredi, dans une banque lilloise pour y toucher une somme de 32.625 francs qu'elle plaça dans son portefeuille. Vers 17 heures, au moment de monter dans le wagon, Mme Grandjean dut constater la disparition de ses 32.625 francs. Elle croit avoir été victime d'un vol, car, alors qu'elle était sur le quai, plusieurs bousculades ont eu lieu. Une enquête est ouverte.

UN STOCK D'EFFETS MILITAIRES. — La police a ouvert une enquête, au sujet de la découverte, chez un habitant, d'un stock d'effets militaires.

VEILLONS SUR L'OR. — Une femme, inconnue, se disant d'origine belge, s'est présentée chez divers bijoutiers pour acheter 300.000 fr. de bijoux en or. Un bijoutier, soupçonneux de nature, a filé la mystérieuse acheteuse, mais perdit sa trace. S'agit-il d'un essai d'exportation d'or?

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de M. Léon Devlaminck, fils de M. et Mme Arthur Devlaminck-Malfait, de Roubaix, avec Mlle Marie-Thérèse Fournier, fille de M. et Mme Oscar Fournier-Rossé, de Roubaix.

MARIAGES

— Jeudi, à dix heures et demie, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, a été célébré, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de Mlle Thérèse Deledalle, fille de M. et Mme Deledalle-